



Conseil économique et social

Distr. générale
14 juin 2019
Français
Original : anglais

Session de 2019

26 juillet 2018-25 juillet 2019

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

Déclaration présentée par The International Federation for Family Development, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Depuis 2017, la résolution de l'Assemblée générale sur le suivi du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille et au-delà a incorporé des recommandations en faveur de l'autonomisation des familles du monde entier. L'un de ces compléments novateurs a été l'accent mis sur les parents en tant que maillon déterminant des relations intergénérationnelles, et référence essentielle pour le développement de l'enfant. Toutefois, cette perspective novatrice requérait que des mesures soient prises afin d'explicitier le rôle des parents au sein de la société et leur besoin d'appui à l'heure de s'acquitter de leur importante tâche. Des concepts comme l'éducation des parents, le rôle parental positif et les soins parentaux ont besoin d'être analysés et interprétés en profondeur.

À cette fin, des organisations axées sur la famille ont lancé plusieurs initiatives de sensibilisation quant à l'importance des politiques familiales en tant que moyen crucial de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dotés du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies et fondant leurs stratégies sur des données probantes, le Doha International Family Institute (DIFI) et l'International Federation for Family Development (IFFD) ont organisé diverses conférences, sommets, réunions et manifestations afin d'enrichir le contenu du langage convenu sur le plan international, d'en faciliter la compréhension et de lui apporter l'appui des États Membres, de la société civile, du secteur privé, du système des Nations Unies et d'autres parties prenantes.

À ce jour, le DIFI a déjà tenu, les 23 et 24 octobre 2018, une conférence internationale intitulée « Le rôle des parents, le bien-être de l'enfant, et le développement » en collaboration avec le bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de l'UNICEF. Par la suite, une réunion de groupe d'experts s'est tenue sur « Le rôle des familles et de la politique familiale dans l'appui à la transition des jeunes vers l'âge adulte » (11-12 décembre 2018), organisée par le DIFI, en collaboration avec la Division du développement social inclusif du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et de l'IFFD.

Plus récemment, une déclaration de la société civile sur le rôle des parents a été prononcée lors de la 53ème session de la Commission du développement social au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Cette déclaration était signée par 10 organisations internationales de portée mondiale. En outre, une manifestation parallèle sur « Les pratiques parentales positives et l'inclusion sociale » a eu lieu lors de la 52ème session de la Commission de la population et du développement au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Elle était organisée par l'IFFD et parrainée par les missions permanentes de la Malaisie, du Qatar, de l'Italie et du Ghana, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, l'UNICEF, le PNUD et le Gouvernement brésilien.

Cette dimension a été examinée dans le cadre de ces manifestations et il en est ressorti la nécessité de renforcer la recherche et l'échange de bonnes pratiques en la matière. Nous sommes résolus à contribuer à l'élaboration de programmes de formation de compétences parentales sur la base des constatations et des conclusions de ces initiatives. À cet égard, le rôle des parents est essentiel s'agissant de garantir l'autonomisation, l'inclusion et l'égalité des générations à venir.

Le rôle de l'éducation parentale pour aider les parents à appuyer la transition des jeunes vers l'âge adulte : attentes et aspirations des familles

La réunion du groupe d'experts a examiné le rôle de la famille s'agissant de l'appui à la transition des jeunes vers l'âge adulte et de l'influence qu'elle exerce sur leurs décisions, l'accent étant mis sur les réseaux familiaux et les attentes et les

aspirations familiales. Les participants ont initié cette discussion en s'interrogeant sur ce que l'on entend aujourd'hui par « transition vers l'âge adulte ». Ils ont expliqué que les transitions opérées par les jeunes ne sont pas linéaires, et que les jeunes vivent dans un monde de plus en plus postmatérialiste et postmoderniste. Ils ont expliqué que les jeunes ont tendance à quitter de plus en plus tard le domicile de leurs parents. La famille est considérée comme un espace sûr pour aider les jeunes à se réaliser : ainsi, leur identité se construit grâce à la famille, et les relations familiales ont tendance à se substituer au rôle de l'État, entre autres. Ils ont conclu en attirant l'attention sur les conséquences de cette tendance, et notamment sur le fait que l'émancipation des jeunes a lieu plus tardivement, tout comme les mariages et la procréation.

En outre, les experts ont étudié ce qui fait obstacle à la transition des jeunes vers l'âge adulte, et le rôle que joue la famille au cours de cette transition. Les experts ont expliqué que dans certaines régions, les jeunes sont de plus en plus confrontés à un chômage élevé en raison d'une vague de naissances qui a provoqué une explosion démographique des jeunes, de la faiblesse des systèmes d'éducation, du manque de planification professionnelle à l'appui des étudiants, qui quittent l'école sans les compétences nécessaires pour trouver un emploi, et des barrières économiques auxquelles se heurtent les femmes, y compris la discrimination et les normes sociales, entre autres. Cela a conduit à une augmentation des migrations, ainsi qu'à un recours à l'économie de marché informelle. En conséquence, les familles se sont révélées être une ressource essentielle pour les jeunes de certaines régions.

Les experts ont également indiqué que les familles ont une incidence sur l'emploi des jeunes grâce à l'accompagnement éducatif (en termes de conseil familial, en favorisant l'accès à des possibilités, et en poussant les femmes à travailler dans certains domaines plutôt que d'autres), facilitent la recherche d'emploi (grâce aux réseaux d'appui familial) et apportent une aide à l'emploi (dans le cadre de laquelle les familles ont des attentes précises et souhaitent voir leurs jeunes travailler dans certains domaines et pour des salaires spécifiques, entre autres). Bien que la recherche ait montré que le rôle de la famille est déterminant pour aider les jeunes à accéder à des emplois, un complément d'enquête est nécessaire quant au rôle des familles en matière de transition des jeunes vers l'âge adulte.

Les experts régionaux ont mis en lumière les avantages des comptes de transfert nationaux qui permettent d'étudier les rapports entre les personnes ayant une aide économique à accorder (les parents ou la famille) et ceux qui en bénéficient (les jeunes). Ces transferts comprennent des soins de santé et des ressources économiques, éducatives et fiscales. Ils ont montré que l'allocation de ressources entre générations dans le temps est influencée par le contexte socioéconomique, y compris les familles et les sociétés. Dans l'ensemble, cette méthode est importante car elle fournit des informations utiles sur le cycle de vie économique d'une génération à l'autre.

Dans un même temps, d'autres experts ont expliqué que l'un des problèmes rencontrés par les jeunes dans leur transition vers l'âge adulte est leur manque de liberté ou de faculté de choisir. Ils ont noté que les facteurs socioéconomiques affectent le pouvoir de choisir des jeunes. Ces choix sont également affectés par l'influence des parents. La recommandation préconisait le renforcement des conseillers d'orientation professionnelle, des familles et des communautés, et la sélection de divers cours universitaires en vue d'appuyer les capacités et les choix des jeunes à un niveau global.

Enfin, les experts se sont penchés sur la nécessité de concilier les attentes des parents avec les capacités des jeunes. Dans de nombreux cas, la famille a une répercussion importante sur l'existence des jeunes et sur leur choix dans le domaine de l'éducation, de l'emploi et des partenaires de vie. Les parents ont des attentes

considérables et espèrent que leurs enfants se verront offrir de meilleures possibilités qu'ils n'en ont eues eux-mêmes, par exemple s'agissant de la transition d'un milieu rural vers un environnement urbain. Les attentes des parents doivent correspondre aux besoins de la mondialisation actuelle, et le système d'éducation ne doit pas se limiter à fournir des connaissances, mais transmettre aussi suffisamment de compétences aux jeunes pour qu'ils puissent les utiliser dans leur travail. Par conséquent, il est essentiel de créer des espaces qui renforcent les capacités des jeunes et, de manière générale, d'adapter les objectifs de développement durable (ODD) aux réalités locales.

Rôle des parents et structures familiales

Au cours de la réunion du groupe d'experts, le rôle de la famille a été examiné dans son appui à la transition des jeunes vers l'âge adulte et son influence sur leurs décisions, l'accent étant mis sur le rôle des parents et les structures familiales.

Les experts ont souligné les principaux facteurs parentaux qui influent sur la transition des jeunes vers l'âge adulte, à savoir le contexte socioécologique, et les risques de pauvreté intergénérationnelle. Ils ont également mis en relief les éléments ci-après en vue de l'adoption de politiques relatives aux jeunes : la promotion de la résilience à l'aide d'une approche globale mettant l'accent sur de nombreuses qualifications et compétences, la promotion de services intégrés tout en conservant une orientation communautaire et en axant les activités sur le développement, l'importance d'atteindre les plus isolés en tirant parti des points forts des jeunes, et la promotion de la durabilité.

Les experts ont également procédé à un examen du type de politiques nécessaires pour aider les familles de certains pays à appuyer la transition des jeunes vers l'âge adulte. Cette transition devrait être un sujet de préoccupation pour les familles, car le fait d'investir dans l'avenir des jeunes entraîne un retour bénéfique pour leur propre foyer. En l'occurrence, la question de savoir si l'éducation parentale est susceptible de contribuer à l'autonomisation des jeunes demeure en suspens, principalement parce qu'elle nécessite de comprendre clairement les critères qui régissent la transition des jeunes vers l'âge adulte, que ces critères soient répertoriés en fonction du travail, du mariage ou d'autres thèmes. C'est ainsi que la nécessité d'associer les familles à l'élaboration des politiques sociales a été mise en avant.

Le rôle des parents a également été examiné dans le contexte de leur soutien à la transition des jeunes vers l'âge adulte. Les experts ont introduit le débat en présentant les grands défis auxquels sont confrontés les jeunes dans certaines régions, notamment la délinquance, la violence, la drogue, la toxicomanie ou le chômage. Le débat a mis en lumière l'absence de recherches autour de la question de la relation entre les parents et les jeunes, et on ignore l'impact de cette relation sur les choix des jeunes. Ces choix s'articulent autour de deux dimensions : la volonté d'indépendance et la progression professionnelle. La recherche a montré que si la question de l'égalité des sexes n'avait pas d'incidence sur l'appui apporté par les parents à leurs jeunes, le facteur de l'âge avait en revanche une incidence déterminante sur l'autonomisation des jeunes. Ainsi, les intervenants ont mis en lumière la nécessité d'adopter une perspective relationnelle afin de comprendre les caractéristiques générales des jeunes et leurs décisions, et ont conclu en soulignant que les politiques publiques pourraient renforcer les relations qui favorisent l'émancipation des jeunes et leur progression professionnelle.

Enfin, certains experts ont souligné l'importance de la qualité des compétences parentales pour le bien-être des jeunes et leur transition vers l'âge adulte. Les principales tendances qui affectent actuellement le rôle des parents dans de nombreuses régions sont la constitution tardive des familles, les mariages non traditionnels, le manque de participation des parents à la scolarisation, la discipline

trop sévère, ainsi que l'exposition prolongée aux écrans, la forte toxicomanie, les taux élevés d'obésité, et l'utilisation de bonnes d'enfants et de domestiques pour s'occuper des enfants. En réponse, il convient de pouvoir disposer de programmes de protection sociale qui favorisent l'accès des enfants à l'éducation, y compris avec des transferts monétaires assortis de conditions, ainsi que d'autres politiques sociales à l'appui de la constitution des familles, du rôle des parents et de l'autonomisation des enfants, le tout nécessitant de bonnes compétences parentales.

Recommandations relatives aux politiques familiales

1. Impliquer les familles dans des politiques publiques qui ciblent les jeunes et renforcent les relations familiales, étant donné que celles-ci sont un facteur important de la bonne transition des jeunes vers l'âge adulte.
2. Modifier l'approche du débat de façon à passer d'une discussion sur la famille à une discussion sur la manière dont la famille peut aider les personnes à bénéficier au mieux des droits de l'homme : la famille doit être considérée comme une pépinière des droits individuels et du libre arbitre des jeunes, en particulier s'agissant des décisions relatives à leur corps, à leurs émotions et à leurs réseaux de connaissances.
3. Promouvoir des principes généraux concernant la valeur et l'importance de la famille dans la vie des jeunes ainsi qu'une approche intégrée de la famille dans son ensemble qui fournisse l'appui le plus judicieux et le plus efficace possible aux familles et aux jeunes.
4. Investir dans des politiques familiales qui mettent principalement l'accent sur l'assistance, en particulier au bénéfice des parents qui ont de jeunes enfants, des pauvres, des minorités ethniques et des familles de migrants.
5. Fournir un appui de manière à renforcer les compétences et l'apprentissage socioéconomique, l'encadrement et l'expérience pédagogique ; y compris les compétences parentales des parents ; à éliminer ou réduire les risques ; et à aider les communautés à investir dans des infrastructures susceptibles de fournir des services appropriés et une éducation à l'appui de services appropriés.
6. Renforcer les installations et services d'orientation professionnelle visant à améliorer les capacités des familles et des communautés de fournir une orientation appropriée en matière de choix de carrière et de sélection de cursus d'études.
7. Investir dans l'éducation parentale de manière à fournir des compétences aux familles.
8. Mettre en place des mesures d'incitation en vue de renforcer l'autonomie des parents et de prévenir divers comportements parentaux indésirables.
9. Investir dans des politiques publiques qui appuient la constitution des foyers, l'éducation des enfants et l'autonomisation des familles en fournissant :
 - a) des prestations en espèces pour les familles monoparentales ;
 - b) des prestations d'assurance sociale ciblant notamment les familles des femmes divorcées (non remariées) sans soutien de famille, les femmes abandonnées et les veuves (toutes sans revenus suffisants) ;
 - c) des allocations de logement, des primes en espèces et des lieux subventionnés pour célébrer les mariages, ainsi que des dispenses de dot ;
 - d) des subventions pour les enfants nouveau-nés, une aide nutritionnelle et des bons d'alimentation ;

- e) des garderies ou la possibilité de choisir entre des allocations pour les soins et des services de garderie ;
 - f) un code du travail approprié (congé de maternité/paternité ; systèmes de primes au travail) ;
 - g) des allègements fiscaux/des allocations versées aux parents ;
 - h) des campagnes éducatives (y compris dans les médias et dans le cadre des réunions scolaires) ;
 - i) des visites à domicile généralisées ou ciblées (y compris des contrôles de la santé et du développement, des conseils et de l'éducation), des effets positifs sur la qualité de l'éducation des enfants, des examens réguliers pour suivre le développement des enfants et des conseils prévisionnels ;
 - j) des services d'assistance téléphonique et d'autres ressources communautaires (y compris des conseils – avant le mariage, avant et après l'accouchement, *etc.*).
10. Appuyer l'intégration et la coordination des efforts déployés par les familles, les écoles et les communautés.
11. Assurer la protection sociale des familles avec des jeunes et des nouvelles familles (éducation de haute qualité).
12. Investir dans des services de soins.
13. Étendre les congés de maternité et de paternité.
14. Promouvoir les groupes de soutien aux parents de façon à favoriser l'échange d'informations sur l'exercice des responsabilités parentales et le développement de l'enfant ; la participation des parents aux activités scolaires (rencontres avec les enseignants, techniques d'enseignement pédagogique, définition d'objectifs et mise en place d'activités récurrentes...); des services de conseil, d'éducation et d'encadrement pour traiter de questions spécifiques.
-